



HUGONNET-MENARD-AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

57 rue Alsace Lorraine
CS 20124
79204 PARTHENAY Cedex

Tél. 05 49 64 36 44
Fax. 05 49 94 61 61

www.hm-ec.fr / cabinet@hm-ec.fr

Association AIVE

Siège social : 200 Rue Jean Jaurès – 79000 NIORT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

SARL HUGONNET MENARD AUDIT
57 Rue Alsace Lorraine 79200 PARTHENAY
Société de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

 **commissaire
aux comptes**

Aux membres de l'association,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AIVE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note de l'annexe des comptes annuels au paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » concernant les impacts de l'épidémie Covid-19 sur l'activité et au paragraphe « Règles et méthodes comptables » concernant le changement de méthode comptable induit par l'application pour la première fois de la nouvelle réglementation comptable.

4- Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

➤ Tel que décrit dans l'annexe, au paragraphe " Titres immobilisés ", les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition, et ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

➤ Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe « Evaluation des immobilisations corporelles », la valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, TVA incluse.

➤ Tel que décrit dans l'annexe aux paragraphes « Evaluation des créances » et « Dépréciation des créances », les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale et ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

5- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

6- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARTHENAY, le 12 mai 2021

Le commissaire aux comptes

**SARL HUGONNET-MENARD
AUDIT**

Mikaël HUGONNET – *Commissaire aux Comptes-
Associé*

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, is written over the printed name and title. The signature is contained within the space defined by three horizontal lines.

ASSOCIATION AIVE
200 Rue Jean Jaurès

79000 NIORT

COMPTES ANNUELS

EXERCICE du 01.01.2020 au 31.12.2020

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 009	2 009				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	70 163	15 619	54 545	59 771	5 225	8.74
	Constructions	356 252	68 097	288 156	306 744	18 588	6.06
	Installations techniques Matériel et outillage	225 088	137 827	87 261	76 782	10 478	13.65
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	9 000		9 000	9 000			
Autres titres immobilisés	118 353		118 353	118 353			
Prêts							
Autres							
Total I	780 866	223 551	557 314	570 650	13 336	2.34	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	18 019		18 019	3 529	14 490	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	217 740	1 682	216 058	234 930	18 871	8.03
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	213 476		213 476	194 343	19 134	9.85
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	209 765		209 765	38 040	171 725	451.43
Charges constatées d'avance (2)	2 465		2 465	1 982	484	24.40	
Total II	661 466	1 682	659 784	472 823	186 961	39.54	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 442 331	225 233	1 217 098	1 043 473	173 626	16.64	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires	501	501				
	Fonds propres complémentaires	97 837	165 042	67 205	40.72		
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	65 965	46 160	112 126	242.90			
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	45 818	44 921	898	2.00			
Situation nette (sous total)	210 121	164 303	45 818	27.89			
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	183 795	176 871	6 924	3.91			
Provisions réglementées							
Total I	393 916	341 173	52 742	15.46			
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	34 600	34 600				
Total II	34 600	34 600					
PROVISIONS	Provisions pour risques	20 405	10 000	10 405	104.05		
	Provisions pour charges	5 250	4 514	736	16.30		
	Total III	25 655	14 514	11 141	76.76		
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	178 238	167 119	11 120	6.65		
	Emprunts et dettes financières diverses	68 987	69 702	715	1.03		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	290 543	290 366	177	0.06		
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	80 524	61 253	19 272	31.46		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	69 042	52 767	16 274	30.84		
	Autres dettes	11 864	4 479	7 385	164.88		
	Instrument de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	63 730	7 500	56 230	749.73		
Total IV	762 928	653 185	109 742	16.80			
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 217 098	1 045 473	171 625	16.64			

(1) Dont > plus d'un an
Dont > moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et autres créances de banques

164 534
598 394

157 403
483 282

Bakertilly STR:GO

ANNONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	186 714	190 106	3 392	1.78
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	207 805	217 971	10 166	4.66
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	447 994	439 068	8 925	2.03
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 175	14 396	6 221	43.21
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	11	21	10	47.76
Total I	850 699	861 562	10 863	1.26
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	143 693	141 449	2 244	1.59
Variation de stock	13 832	550	13 282	NS
Autres achats et charges externes	185 174	134 861	50 313	37.31
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	9 651	11 132	1 481	13.30
Salaires et traitements	351 250	377 085	25 834	6.85
Charges sociales	98 868	93 305	5 563	5.96
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	69 211	56 558	12 653	22.37
Dotations aux provisions	11 141	11 352	211	1.86
Reports en fonds dédiés		34 600	34 600	100.00
Autres charges	1 163	385	778	202.28
Total II	856 319	860 177	3 858	0.45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	5 620	1 386	7 006	505.58

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

HUGONNET-MENARD-AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES
57 rue Alsace Lorraine - BP 124
TREGO 79204 PARTHENAY Cedex
Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
cabinet@hm-ec.fr

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	48	3	44	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	48	3	44	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 926	3 003	77	2.56
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	2 926	3 003	77	2.56
2. Résultat financier (III-IV)	2 879	3 000	121	4.04
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV)	8 499	1 614	6 884	426.43
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	3 114	7 109	3 995	56.20
Sur opérations en capital	57 293	32 068	25 225	78.66
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		9 300	9 300	100.00
Total V	60 407	48 478	11 930	24.61
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	418	1 145	727	63.52
Sur opérations en capital	5 672	798	4 875	611.22
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	6 090	1 943	4 147	213.49
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	54 317	46 535	7 782	16.72
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	911 154	910 043	1 111	0.12
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	865 335	865 123	213	0.02
5. EXCEDENT OU DEFICIT	45 818	44 921	898	2.00


 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 217 098.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 850 699.12 Euros et dégageant un excédent de 45 818.28 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 a eu un impact significatif sur l'activité de l'association sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'association a pu bénéficier des mesures de soutien suivantes :

- recours à l'activité partielle indemnisée à hauteur de 26.771 €,
- obtention d'une subvention FDI "Covid" pour 6.984 €,
- report de 6 mois des échéances d'emprunt pour 4.857 €,
- report de paiement des charges sociales Urssaf des mois de février et mars 2020 pour 23.583 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Cet exercice est le premier exercice d'application des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes de droit privé à but non lucratif. L'application de ce nouveau règlement s'effectue de manière rétrospective avec un impact à l'ouverture de l'exercice. L'impact concerne les postes suivants :

- report à nouveau.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 009		
Terrains	70 163		
Constructions sur sol propre	356 252		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	160 913		43 621
Installations générales agencements aménagements divers	5 321		
Matériel de transport	11 410		16 970
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 865		957
TOTAL	619 925		61 547
Autres participations	9 000		
Autres titres immobilisés	118 353		
TOTAL	127 353		
TOTAL GENERAL	749 287		61 547



Bakertilly ST-EGO

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 009	2 009
Terrains			70 163	70 163
Constructions sur sol propre			356 252	356 252
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		22 969	181 564	181 564
Installations générales agencements aménagements divers			5 321	5 321
Matériel de transport		7 000	21 379	21 379
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			16 822	16 822
	TOTAL		651 503	651 503
Autres participations			9 000	9 000
Autres titres Immobilisés			118 353	118 353
	TOTAL		127 353	127 353
	TOTAL GENERAL		780 866	780 866

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			2 009
Terrains	10 393	5 226		15 619
Constructions sur sol propre	49 509	18 588		68 097
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	92 353	37 375	17 298	112 430
Installations générales agencements aménagements divers	2 506	1 596		4 101
Matériel de transport	8 711	4 882	7 000	6 593
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 158	1 545		14 703
	TOTAL		24 298	221 542
	176 628	69 211	24 298	223 551
	TOTAL GENERAL		24 298	223 551

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	5 226				
Constructions sur sol propre	18 588				
Instal.techniques matériel outillage indus.	37 375				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 596				
Matériel de transport	4 882				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 545				
	TOTAL	69 211			
	TOTAL GENERAL	69 211			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	4 514	736			5 250
Autres provisions pour risques et charges	10 000	10 405			20 405
TOTAL	14 514	11 141			25 655

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 822		1 140		1 682
TOTAL	2 822		1 140		1 682
TOTAL GENERAL	17 336	11 141	1 140		27 337

Dont dotations et reprises d'exploitation		11 141	1 140		
--	--	--------	-------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	217 740	217 740	
Divers état et autres collectivités publiques	183 223	183 223	
Groupe et associés	1 253	1 253	
Débiteurs divers	28 376	28 376	
Charges constatées d'avance	2 465	2 465	
TOTAL	433 057	433 057	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	178 238	13 704	48 803	115 731
Emprunts et dettes financières divers	2 399	2 399		
Fournisseurs et comptes rattachés	290 543	290 543		
Personnel et comptes rattachés	18 872	18 872		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 352	53 352		
Autres impôts taxes et assimilés	8 300	8 300		
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés	69 042	69 042		
Groupe et associés	66 588	66 588		
Autres dettes	11 864	11 864		
Produits constatés d'avance	63 730	63 730		
TOTAL	762 928	598 394	48 803	115 731
Emprunts souscrits en cours d'exercice	15 490			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 370			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, tva incluse.


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsaco Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	5 à 10 ans
Constructions	Linéaire	10 à 25 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	20 195
Autres créances	194 104
Total	214 298

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 805
Dettes fiscales et sociales	29 451
Autres dettes	435
Total	47 691


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alcega Lorraine - BP 124
 79204 PARTHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinet@hm-ec.fr

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		2 465
Total		2 465
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		63 730
Total		63 730

Subventions d'équipement

Au cours de l'exercice, l'association a bénéficié de subventions d'investissements à hauteur de 49.224 €.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Bénévolat

Le bénévolat n'a fait l'objet d'aucune valorisation car jugé non significatif.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 23/05/2017 au Crédit Coopératif
 Montant initial de cette garantie : 180 000
 Montant restant dû en capital : 157 551
 Date de fin d'échéance de la garantie : 23/11/2037
 Nature de la sûreté réelle : Privilège de prêteur de denier sur le terrain 100%
 : Hypothèque premier rang sur les travaux 100%

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		25 053
Intérêts sur emprunts restant dû	25 053	
Total (1)		25 053

Engagements reçus



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pour charge est comptabilisée pour couvrir ces engagements.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
55 à 59 ans	6 à 10 ans	2 737
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 182
35 à 44 ans	21 à 30 ans	255
moins de 35 ans	plus de 30 ans	76
Engagement total		5 250

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans,
- turnover faible,
- progression des salaires : 1 % constant,
- taux moyen de charges sociales : 40 %,
- taux d'actualisation : 1 %.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- Sarl Eive	667 939	99.00	25 834
- Sarl Eive 86	200 182	100.00	4 872
- Sci Jean-Jau	36 297	75.00	24 789
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			


HUGONNET-MENARD-AUDIT
 COMMISSARIAT AUX COMPTES
 57 rue Alsace Lorraine - BP 124
 79204 PARYHENAY Cedex
 Tél. 05 49 64 36 44 - Fax : 05 49 94 61 61
 cabinst@hm-ec.fr